DIVISION EFFRAYANTE DES PATRIOTES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Concordiâ res parvæ crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur.
SALLUSTE.

ASSEZ & trop long-temps nous avons été tranquilles spectateurs de l'horrible division qui regne parmi les patriotes de l'Assemblée nationale ; assez & trop long-temps nous en avons ressenti les funestes effets : il est temps enfin de rompre un silence qui deviendroit tout-à-la-fois coupable & dangereux. Il est plus que temps d'arracher le bandeau fatal qui couvre les yeux du peuple, de renverser ses idoles trompeurs de dessus l'autel, de les fouler aux pieds ; & dussé-je exciter contre moi le courroux des patriotes peu éclairés & timides, des patriotes qui ne se conduisent que par les yeux du corps, je dirai la vérité, même au péril de ma liberté, pour conserver celle de mes concitoyens ; même au péril de mes jours, pour conserver ceux de mes freres : je dirai la vérité, quelque douloureux qu'il soit pour un bon citoyen de publier des faits peu honorables pour ceux qui ont le plus

contribué à la révolution : je dirai la vérité, parce que tout ce qui s'eſt paſſé depuis le décret du 22 du mois dernier, eſt un indice plus que probable qu'il exiſte dans le ſein de l'Aſſemblée nationale une intrigue miniſtérielle, qui ne tend à rien moins qu'à miner ſourdement la conſtitution. En effet, depuis cette époque, les patriotes ſe ſont diviſés en deux partis, l'un incorruptible & l'autre vacillant. Quoique tout le monde connoiſſe les chefs de ces deux partis, je ne crois pas inutile de les nommer. Les premiers, qui ſont ſans contredit dignes de l'eſtime de tous les vrais citoyens, ſont MM. Robeſpierre, Barnave, les deux Lameth, d'Aiguillon, Duport, Menou. On doit avoir quelque confiance dans ceux qui, depuis l'ouverture des états-généraux, ont toujours marché ſur la même ligne, ſans jamais s'en écarter. Les ſeconds, qui ſont au moins dignes d'exciter les doutes des vrais patriotes, ſont MM. de Mirabeau l'aîné, la Fayette, Sieyes, Chapelier, Thouret, l'évêque d'Autun, Deſmeuniers, Emery, Mathieu de Montmorency. On doit avoir de la méfiance pour ceux qui, depuis l'ouverture des états-généraux, ont pluſieurs fois changé de parti.

Mais, me demandera-t-on, quels ont été & quels ſont les motifs de cette déſunion ? Je répondrai : La jalouſie, la vengeance, l'ambition, la ſoif de l'or, toutes les paſſions réunies qui ſe ſont conjurées pour immoler la patrie ſur ſes propres autels, dans le ſanctuaire des lois & de la liberté. — Vos preuves, me dira-t-on ? Je vais me borner à donner le détail des faits qui ont fixé mon opinion.



Quant à M. de Mirabeau, il eſt inutile de m'étendre ſur ſon compte: tout le monde connoît ſa vénalité, tout le monde ſait qu'il eſt aſſez adroit & aſſez malhonnête homme, pour ſe faire payer des deux partis, & le tableau que je ferois de ſa conduite, ne ſerviroit qu'à affoiblir l'idée qu'on doit en avoir.

Quant à M. de la Fayette, j'avoue que ſa conduite depuis qu'il va fréquemment à la cour, ne me paroît pas auſſi franche, auſſi à découvert, en un mot, auſſi conforme à celle qu'il a tenue antérieurement, & ſur-tout à l'époque où il dit ces mots, qui devroient être gravés en lettres d'or ſur tous les édifices publics: *L'inſurrection du peuple opprimé eſt le plus ſaint des devoirs.* Qu'on ſe reporte à l'époque du 5 octobre, & en y réfléchiſſant bien, on ſera étonné de voir les difficultés qu'il a fait de partir pour Verſailles, dans un moment où il étoit ſi dangereux de s'oppoſer à la volonté du peuple, dans un moment où il étoit ſi inſtant de réprimer les excès auxquels ſon zele auroit pu le porter. Qu'on ſe rappelle qu'il s'eſt formellement oppoſé dans l'Aſſemblée nationale (& c'étoit l'avis de la cour), à ce qu'on décachetât la lettre envoyée par un peuple généreux, qui nous demandoit comme à des freres, des ſecours pour conquérir la liberté, dont nous avions déja le bonheur de jouir. Qu'on ſe rappelle les efforts qu'il a fait pour faire accorder au roi la dictature. Qu'on ſe rappelle qu'il a excité l'indignation de tous les patriotes, le jour où il fit la motion contradictoire avec ſes principes précédens, de mander la municipalité de Marſeille à la barre, pour lui

faire des reproches de ce qu'elle s'étoit prêtée à la prise des forts S. Nicolas & S. Jean. Qu'on se rappelle qu'il est en partie cause que le châtelet poursuit l'affaire du 5 & 6 octobre; qu'il a fait rendre à ce sujet un décret qui ordonne que le comité des rapports donnera au châtelet toutes les pieces nécessaires à l'instruction d'un procès chimérique, sur lequel le peuple a manifesté son vœu: il s'est lui-même vanté du desir qu'il avoit de voir poursuivre ce procès, sous prétexte que la garde nationale, qu'on inculpoit, en sortiroit plus brillante. Le fait certain, c'est qu'il voudroit faire croire qu'il a existé une *cabale d'Orléans*, afin de jetter de la défaveur sur les soutiens incorruptibles de la constitution, en les faisant envisager comme des factieux. Pour y parvenir, on a répandu ces jours-ci, avec une indécente profusion, un libelle calomniateur, intitulé : *La Faction d'Orléans ressuscitée*, dans lequel on inculpe de la maniere la plus outrageante, les meilleurs amis de la liberté. Qu'on se rappelle l'exactitude avec laquelle il s'est trouvé à toutes les séances dans lesquelles on a discuté la question de la paix & de la guerre; l'ardeur avec laquelle il a appuyé le projet de décret de M. de Mirabeau; la haine implacable qu'il semble avoir vouée à M. de Lameth, cet excellent, cet incorruptible patriote: on en peut juger par sa lettre. Qu'on se rappelle l'adresse, la finesse qu'il met dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait, & l'on reconnoîtra le caractere d'Ulysse; & l'on jugera si c'est-là la conduite franche & loyale d'un bon patriote; si ce n'est pas plutôt la conduite oblique &

tortueuse d'un homme qui veut ménager tous les partis. Quant à l'abbé Sieyes, il semble avoir conservé un ressentiment éternel contre l'Assemblée nationale, depuis qu'elle n'a pas eu d'égard à son docte & lamentable discours sur la dixme; il semble faire tous ses efforts pour renverser petit à petit l'édifice constitutionnel dont il se repent surement bien d'avoir posé la première pierre : tout le monde connoît son projet sur la liberté de la presse; & peut-on croire raisonnablement qu'un homme aussi instruit que lui dans le droit public des peuples libres, ait été de bonne-foi dans l'erreur? Tous les patriotes le désignent comme un de ceux qui a le premier jeté les fondemens de cette division, qui finira peut-être par ébranler la constitution, nous plonger dans une affreuse anarchie, & peut-être nous livrer entre les mains de nos anciens oppresseurs. Tous les patriotes le désignent comme le chef de cette ligue contre le bien public. Tous les patriotes l'accusent d'avoir entraîné dans son parti tout le comité de constitution : Chapellier, Thouret, l'évêque d'Autun, Desmeuniers, Emery, & le jeune Mathieu de Montmorency, dont l'ame pure nous promettoit plus de persévérance. C'est depuis la malheureuse époque du 22 mai, que les comités de constitution & des finances ont ouvertement déserté la cause du peuple; qu'ils ont juré de remplir les mains du roi & de ses ministres de toutes les dignités, pour se faire des créatures; de tous les trésors, pour acheter les suffrages du peuple : c'est depuis cette époque que les ministres, abusant de la confiance du roi, ont fait afficher par-tout Paris

une proclamation dont on s'eſt ſi ridiculement engoué, & dans laquelle les miniſtres nous appellent les ſujets du roi, comme s'ils ignoroient que, dans un gouvernement libre, les citoyens ne ſont les ſujets que de la loi, le roi tout le premier; dans laquelle, en ayant l'air de favoriſer la révolution, on découvre, en l'examinant bien, une coalition formelle entre les miniſtres & les traîtres de l'Aſſemblée nationale; dans laquelle, en un mot, *ils défendent aux fideles ſujets du roi de dire trop librement leur opinion ſur les événemens actuels*; c'eſt-à-dire, en bon français, qu'ils nous défendent de dire notre opinion ſur les membres de l'Aſſemblée nationale, qu'ils ont acheté avec des promeſſes, & peut-être déja avec des réalités priſes ſur l'emprunt de 20 millions qu'ils ont fait décréter, dans un moment où plus de la moitié des membres de l'Aſſemblée étoient abſens malgré l'oppoſition de MM. Camus & Fréteau. C'eſt depuis cette époque que les miniſtres ont conſeillé au roi de paſſer en revue la garde nationale, pour augmenter ſa popularité dont ils ſe maſquent. C'eſt depuis cette époque qu'ils ont projeté d'emmener le roi à S. Cloud, afin de le tromper plus facilement. C'eſt depuis cette époque que les traîtres, réunis au côté droit de l'Aſſemblée, jouiſſent d'une majorité abſolue & effrayante. C'eſt depuis cette époque qu'ils ont décrété le traitement de nos plus cruels ennemis, c'eſt-à-dire, qu'ils ont donné à chacun des miniſtres une ſomme de 100 mille livres, capable de faire ſubſiſter cent peres de familles, qui éleveroient des citoyens utiles à l'état. Ils n'ont pas rougi

de propofer devant le peuple qui les écoutoit, de donner aux freres du roi une fomme de quatre millions 700 mille livres, c'eft-à-dire, une fomme fi confidérable, qu'elle fuffiroit pour arracher à la mifere des provinces entieres ; une fomme fi confidérable, qu'il y a plufieurs potentats en Europe qui ne l'ont pas. Et à qui encore propofe-t-on de donner ces monceaux d'or ? Eft-ce à nos bienfaiteurs ? eft-ce à ceux qui ont contribué à une révolution dans laquelle nous avons cru jufqu'ici trouver notre bonheur, notre liberté, enfin une bonne conftitution? Non.: c'eft à ceux qui fe font faits dans tous les temps un jeu de notre mifere, pourvu qu'ils aient été dans l'opulence & dans le fafte ; c'eft à ceux qui ont prêté leurs mains fanguinaires au projet de nous égorger au mois de juillet : c'eft à ceux enfin qui font encore tout couverts du fang & de la fueur du peuple. Qui peut, d'après une femblable propofition, qui n'a malheureufement révolté que quelques ames fenfibles ; qui peut, dis-je, ne pas convenir du danger imminent que court la chofe publique ? Que ceux qui feroient tentés de douter de cette terrible vérité, fe tranfportent à l'Affemblée nationale ; ils y verront la trifteffe peinte fur le vifage des vrais amis de la patrie ; ils y verront leur lutte impuiffante contre la cabale miniftérielle ; ils y liront fur le vifage de nos ennemis notre défaite, & leur triomphe. Qu'ils aillent dans les endroits publics, ils verront les progrès de cette funefte contagion ; ils s'appercevront que le nombre des patriotes diminue fenfiblement, que le zele même des journaliftes, qui font les fentinelles

du peuple, ſemble ſe rallentir. Qu'ils examinent attentivement toutes les circonſtances, tous les événemens qui ont accompagné & même précédé cette diviſion, les progrès qu'elle a faits; ils trembleront de voir accomplir cette maxime royale, *divide & impera* : ils conviendront que la conſtitution n'eſt pas encore hors de danger.

Ils conviendront, s'ils ſont de bonne foi, que la vérité, la juſtice, l'humanité ſont unes, & qu'il n'y a pour les ames pures qu'une maniere de les enviſager; que l'amour de la patrie, de la liberté ne ſont pas des vertus qu'on puiſſe pratiquer à demi, qu'elles exigent un culte entier, excluſif & perſévérant. Ils me ſauront peut-être quelque gré d'avoir oſé dire la vérité dans un moment où il y avoit peut-être du danger à la publier; mais le danger ne ſeroit rien pour moi, ſi je pouvois contribuer à éclairer mes concitoyens, ſi je pouvois contribuer à rallier ſous les drapeaux de la patrie, ceux qui, après l'avoir ſi bien ſervie, l'ont ſi lâchement abandonnée; & ſi l'on pouvoit douter de la pureté de mes intentions, je ſuis prêt à me nommer, fort de mon patriotiſme, & de cet axiome de M. Bailly: *La publicité eſt la ſauve-garde du peuple.*

Chez GARNÉRY, libraire, rue Serpente, n°. 17.